

# 2022, une année contre vents et marées

**INTERVIEW  
DE PASCAL CORMERY,  
PRÉSIDENT DE LA CCMSA  
(À DROITE SUR LA PHOTO)  
ET DE FRANÇOIS-EMMANUEL  
BLANC, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL.**



**Guerre en Ukraine, inflation, crises dans certaines filières agricoles, dérèglement climatique, protection sociale... Que reprenez-vous de l'année 2022 ?**

**Pascal Cormery :** L'annonce de l'invasion russe en Ukraine a été un électrochoc ! Cette guerre nous révèle notre dépendance tant énergétique qu'alimentaire. Or nous ne pouvons pas rester à la merci du blé et du gaz russes ou ukrainiens.

Concernant le dérèglement climatique, le constat est là : globalement moins d'hiver et des sécheresses plus importantes. Face à cela, la MSA a su construire un véritable savoir-faire dans l'accompagnement de ses adhérents.

À titre d'exemples : les différents dispositifs de prise en charge de cotisations, dont les plans de soutien aux agriculteurs touchés par la sécheresse en 2022 et auprès de la filière porcine faisant face à une crise conjoncturelle.

Du côté de la protection sociale, la revalorisation des retraites agricoles est une avancée importante, bien que les règlements d'application limitent cette mesure en excluant certaines personnes. Par ailleurs, il serait intéressant de communiquer davantage sur la retraite progressive dans le monde agricole car elle a l'avantage de favoriser l'installation et la transmission. L'année est également marquée par l'allongement du congé paternité.

## « On ne peut pas faire payer aux jeunes générations un prix excessif de reprise d'exploitation. »

**Le bien-être agricole est un sujet crucial pour la MSA : où situez-vous la santé morale de la profession ?**

**PC :** Le moral est très variable, selon les productions, les régions... tout autant que les raisons du mal-être de certaines personnes. La pression ne vient pas uniquement du métier en lui-même. Elle est aussi sociétale, administrative, économique et environnementale. De trop grandes responsabilités reposent sur les épaules de femmes et d'hommes travaillant souvent seuls. Ils doivent exercer leur métier mais également faire leur comptabilité, remplir des papiers, respecter la réglementation... Et la réglementation évolue à une telle vitesse qu'il est difficile de la suivre. Avec les organisations agricoles, la MSA a toujours été active sur le sujet.

**François-Emmanuel Blanc :** Depuis l'annonce du programme de prévention du mal-être par le ministre de l'Agriculture en novembre 2021, la MSA s'est fortement mobilisée dans sa mise en œuvre. Très concrètement, il s'agit de notre participation active aux comités départementaux avec des diagnostics fortement appréciés, la création d'un poste de référent mal-être agricole dans chacune des caisses de MSA, la structuration et la formation des réseaux

sentinelles sur tout le territoire afin d'améliorer la détection des personnes en détresse. Beaucoup reste encore à faire mais je suis particulièrement fier de notre engagement à ce niveau.

**Quel rôle doit jouer aujourd'hui la MSA sur les territoires en matière de renouvellement des générations et de manière plus générale auprès du public jeune ?**

**PC :** Nous devons donner plus d'ampleur à l'appel à projets jeunes, montrer qu'ils sont prêts à s'investir sur leurs territoires. Nous devons également réfléchir avec les élus locaux et les communes aux actions à mener pour ne laisser personne sur le bord de la route : accès aux soins, bonne alimentation, paniers solidaires...

En ce qui concerne le renouvellement des générations, différents leviers sont à activer : améliorer le niveau des retraites ou développer une retraite progressive pour que les reprises d'exploitations se fassent dans des conditions acceptables. On ne peut pas faire payer aux jeunes générations un prix excessif de reprise sous prétexte qu'on a travaillé toute notre vie. En tant que cédant, nous avons aussi une responsabilité. L'éthique est importante. Il faut donner leur chance aux jeunes, y compris ceux qui ne viennent pas du milieu agricole. Il faut aussi que ceux qui arrivent à la retraite, comme moi, parlent positivement de notre métier, et qu'ils transmettent une passion.

**Quel est le positionnement stratégique de l'institution ?**

**FEB :** Le lancement de la démarche MSA 2030 et des travaux qui permettront de préparer le positionnement stratégique de la

MSA pour la période 2026-2030, s'appuyant sur une comitologie permettant d'associer les élus, le réseau et la CCMSA, viennent d'être annoncés. La MSA doit, pour répondre aux défis de demain dans un contexte de profondes mutations, réaffirmer son rôle d'acteur majeur du monde agricole. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des leviers spécifiques : une protection sociale à 360°, un service public complété d'une offre de services et un « aller vers » soutenu par notre modèle mutualiste.

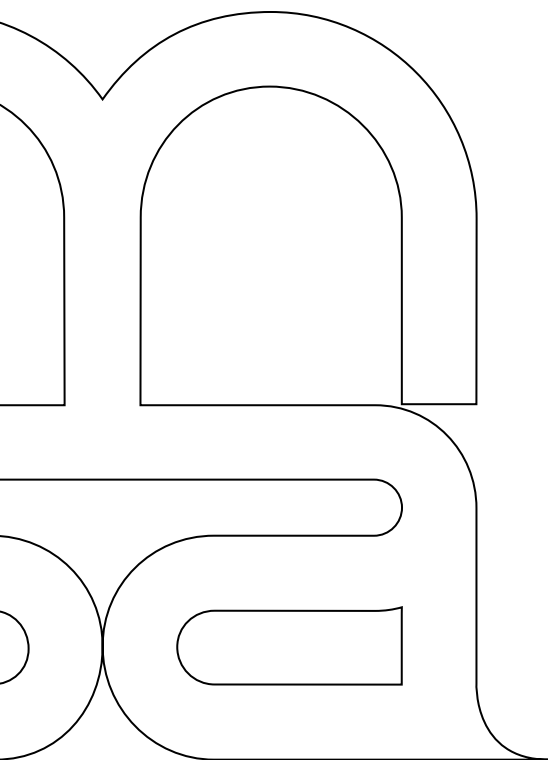
**Et sur le volet santé ?**

**FEB :** Nous venons de finaliser la contribution du régime agricole à la prochaine stratégie nationale de santé 2023-2027. Dans cette perspective, le guichet unique de la MSA est un atout clé en matière de prévention, car il permet de repérer les adhérents les plus fragiles et éloignés du parcours de santé puis de les accompagner dans une approche globale (professionnelle, sanitaire et sociale).

À ce niveau également, il s'agit de renforcer notre politique de prévention en poursuivant les dispositifs en cours (Instantans santé, actions collectives seniors, dépistages organisés des cancers, ateliers nutritifs...) et en développant de nouvelles actions telles que les ateliers Phare, qui visent à prévenir les conduites addictives, ou les Instantans aidants, pour préserver la santé des aidants et proposer un accompagnement individuel sanitaire et social.

**Des enjeux sur le service socle ?**

**FEB :** La MSA doit continuer à être une opératrice efficiente et reconnue dans la mise en œuvre des politiques publiques au service du monde rural. Elle doit rap-



## Notre réseau, c'est ce que je nomme une protection sociale « à hauteur d'hommes »

per son action dans les travaux préalables et mettre en œuvre les réformes impactant les assurés agricoles, dont le rythme reste soutenu... Nous l'avons vu cette année avec la revalorisation, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, de la retraite des conjoints collaborateurs et des aides familiaux (Loi Chassaigne 2), la limitation à cinq ans du statut

de conjoint-collaborateur ou les mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat. Malgré les contraintes, en particulier sur les effectifs, nous avons toujours été au rendez-vous et avons su conserver notre crédibilité auprès des pouvoirs publics.

### La direction interministérielle de la transformation publique préconise une action publique plus proche, plus simple et plus efficace : comment la MSA s'inscrit-elle dans cette démarche ?

**FEB :** Ces préconisations sont au cœur de la stratégie de la MSA : garantir un service de qualité exigeant et homogène, garantir l'accès à la protection sociale et aux services des populations et entreprises agricoles et rurales, renforcer la performance au service de notre ambition. Pour ce faire, nous disposons de leviers uniques : notre réseau (35 caisses, 15 530 salariés), notre offre de service sur les territoires (210 associations) et nos élus (13 760) évidemment.

Notre réseau, c'est ce que je nomme une protection sociale « à hauteur d'hommes » : front office en caisse qui ont été renforcés, réseau de professionnels de santé au travail, travailleurs sociaux... cette proximité se matérialise également par notre investissement dans le programme France services qui permet de réinstaller les services publics au plus près des administrés (79 Espaces France Services labellisés MSA à ce jour). Au-delà de sa mission de service public, la MSA intervient au profit de l'ensemble du monde rural en animant un réseau d'offre de services de proximité (Marpa, Présence Verte, Solidel, Laser emploi, AVMA) et en développant une démarche de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif.

### Quel avenir pour notre modèle mutualiste ?

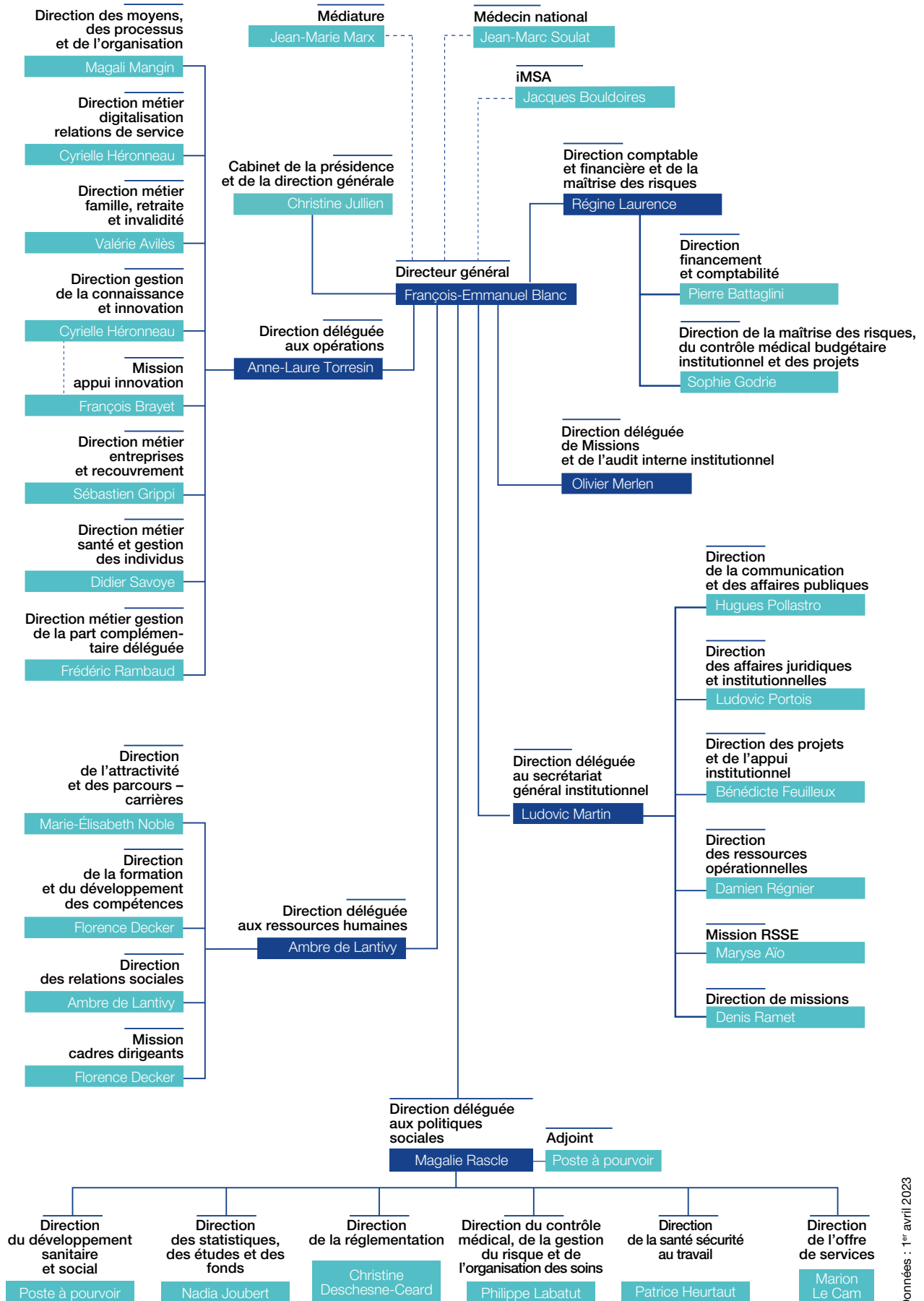
**PC :** Il faut remotiver les troupes car la période Covid et les confinements ont mis un frein à la dynamique et à l'engagement. C'est souvent dans les périodes de crise que l'engagement trouve le plus de sens. C'est ce qu'a prouvé notre action commune sur l'alimentation. Nos élus se sont massivement mobilisés à travers toute la France afin de démontrer que cuisiner et manger des produits simples, locaux et sains est accessible à tous. La MSA n'existe que si chacun joue son rôle, des délégués aux administrateurs centraux. Notre force politique, c'est ça. Pour moi, le jour où il n'y a plus de délégués, il n'y a plus de MSA.

**FEB :** Plus que jamais, notre modèle mutualiste permet de « refabriquer » du commun et de retisser des liens dans une société fracturée par les crises. L'enjeu pour la MSA est de favoriser l'engagement et le renouvellement des générations dans la perspective des élections qui auront lieu en 2025. Ce sera d'ailleurs le sujet des prochaines Journées nationales organisées à Tours en octobre.

### Quel est l'enjeu du régime agricole dans les prochains mois ?

**PC :** Avec le vieillissement de notre population, l'affiliation est un enjeu majeur. Toutes les formes d'agriculture sont visées. On ne peut pas demander à la MSA d'être présente sur les territoires ruraux, avec nos 250 points d'accueil, nos 80 France services, sans lui affilier toutes les activités agricoles, sans lui donner les moyens de fonctionner. Il faut donc récupérer de l'activité, d'autant plus que ce sont des acteurs des territoires ruraux.

# L'organigramme de la CCMSA



Données : 1<sup>er</sup> avril 2023